

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU MARDI 26 MAI 2020 - 18H00

Etaients présents : M Gaël FOULDRIN, Mme Josette PAPILLON, Mme Gilberte SAHUT, M Laurent VALLERAN (arrivé à 18h35), Mme Catherine COIFFIER, M Rémy LAGORCE, Mme Christine VALLEE, M Damien ALLORGE, Mme Elodie BERTONCINI, M Bertrand HARDY, Mme Isabelle BRASSEUR, Mme Agnès LEGRAND, M Frédéric QUESNAY, Mme Florence ARTIGUE et M Thierry HECQUET.

Absents excusés : M Laurent VALLERAN (jusqu'à 18h35)

Secrétaire de séance : Mme Florence ARTIGUE

I Elections du Maire

L'élection du Maire s'est réalisée sous la présidence de la doyenne des élus, Madame Gilberte Sahut. Monsieur Gaël FOULDRIN, seul candidat, est élu à l'unanimité des présents.

II Elections des adjoints

Face à la charge de travail importante qui incombe aux élus, Monsieur Fouldrin propose d'élire pour ce nouveau mandat 3 adjoints (contre 2 pour le précédent).

Ainsi, Madame Josette Papillon est élue 1^{ère} adjointe (à l'unanimité des présents), Monsieur Rémy Lagorce est élu 2nd adjoint (14 voix pour et 1 vote blanc) et Madame Christine VALLEE est élue 3^{ème} adjointe (à l'unanimité des présents).

Monsieur Fouldrin précise que les délégations des différents adjoints seront définies ultérieurement.

III Fixation du taux des indemnités des élus

Le conseil Municipal fixe pour les indemnités des élus les taux suivants :

- 40.3% de l'indice 1027 de la Fonction Publique pour Monsieur le Maire
- 10.7% de l'indice 1027 de la Fonction Publique pour chacun des 3 adjoints

Ces indemnités seront versées mensuellement avec retenue de l'impôt à la source en sus des cotisations sociales.

IV Désignation des délégués aux intercommunalités

Communauté de Communes Inter Caux Vexin	Syndicat d'eau de la région de Montville (SIAEPA)	SDE76	Syndicat des Biens Communaux de la Muette	Mission Locale
<ul style="list-style-type: none">• titulaire: Gaël FOULDRIN• suppléante: Josette PAPILLON	<ul style="list-style-type: none">• titulaires: Gaël FOULDRIN et Rémy LAGORCE• suppléants: Laurent VALLERAN et Elodie BERTONCINI	<ul style="list-style-type: none">• titulaire: Rémy LAGORCE• suppléant: Thierry HECQUET	<ul style="list-style-type: none">• titulaires: Gaël FOULDRIN et Josette PAPILLON• suppléants: Laurent VALLERAN et Frédéric QUESNAY	<ul style="list-style-type: none">• titulaire: Damien ALLORGE• suppléante: Isabelle BRASSEUR

V Les commissions communales

Commissions finances	Compétences : préparation et élaboration des budgets primitifs Membres : ensemble des conseillers municipaux
Commission urbanisme	Compétences : gestion de l'urbanisme sur la commune et élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) en lien avec la Communauté de Communes Inter Caux Vexin Membres : Gaël FOULDRIN, Josette PAPILLON, Christine VALLEE, Laurent VALLERAN, Elodie BERTONCINI et Frédéric QUESNAY
Commission Espaces verts, Fleurissement, Cimetière et Forestière	Compétences : gestion et valorisation des espaces verts et du fleurissement de la commune, gestion des questions relatives aux bois communaux, gestion du cimetière Membres : Gaël FOULDRIN, Josette PAPILLON, Gilberte SAHUT, Catherine COIFFIER, Elodie BERTONCINI, Agnès LEGRAND et Frédéric QUESNAY
Commission travaux	Compétences : programmation des travaux d'entretien (voirie

	communale, entretien/ construction/réaménagement de bâtiments communaux...) Membres : Gaël FOULDRIN, Josette PAPILLON, Rémy LAGORCE, Christine VALLEE, Agnès LEGRAND, Frédéric QUESNAY et Thierry HECQUET
Commission Fêtes et Cérémonies, Information et communication	Compétences : organisation des cérémonies commémoratives, du voyage des anciens, repas... ; élaboration du bulletin communal Membres : Gaël FOULDRIN, Rémy LAGORCE, Gilberte SAHUT, Agnès LEGRAND, Florence ARTIGUE, Michel LALOY (représentant l'association des anciens combattants) et René NORMAND (maire-honoraire)
Commission Vie scolaire, vie associative et affaires culturelles	Compétences : gestion de l'école communale et des services périscolaires, lien avec les associations... Membres : Gaël FOULDRIN, Josette PAPILLON, Christine VALLEE, Gilberte SAHUT, Catherine COIFFIER, Damien ALLORGE, Elodie BERTONCINI, Florence ARTIGUE
Commission liste électorale	Compétences : gestion de la liste électorale Membres : Gaël FOULDRIN, Gilberte SAHUT, Agnès LEGRAND, Florence ARTIGUE
Commission Appel d'Offres	Compétences : examiner les candidatures et les offres et attribuer les marchés publics Membres : Gaël FOULDRIN, Josette PAPILLON, Rémy LAGORCE (titulaires) / Christine VALLEE, Frédéric QUESNAY, Thierry HECQUET (suppléants)
Commission Communale des Impôts Directs (CCID)	Compétences : intervient en matière de fiscalité directe locale (rôle consultatif) Membres : les membres sont tirés au sort par les services de l'Etat
Commission Communale de l'Action Sociale	Compétences : aide et soutien aux personnes en difficultés Membres : Gaël FOULDRIN, Josette PAPILLON, Gilberte SAHUT, Damien ALLORGE, Isabelle BRASSEUR, Florence ARTIGUE

VI Etude de devis

- Monsieur le Maire soumet pour avis aux membres du conseil municipal un devis de l'entreprise Lecoq Travaux Publics d'un montant de 12 564€ TTC. Ce devis a été demandé suite aux dégradations importantes de la voirie constatées rue des Chasse-Marée. Monsieur Fouldrin précise qu'il est nécessaire d'entreprendre rapidement des travaux afin de préserver la voirie et éviter ainsi des travaux d'investissements importants.
 - ⇒ Le Conseil Municipal souhaite que ce devis soit soumis au technicien voirie de la communauté de communes afin d'évaluer le montant proposé et décide d'engager des dépenses pour ces travaux de réfection pour un montant maximum de 12 564€ TTC.
 - ⇒ Suite à l'intervention de Monsieur Valleran concernant la nécessité de prévoir ce type de travaux pour le hameau de Coqueréaumont, Monsieur Fouldrin ajoute que ceux-ci seront à l'étude prochainement.
- Un second devis est ensuite présenté concernant l'installation d'un branchement d'eau potable pour la citerne incendie installée rue de l'église. Celui-ci, proposé par la société Eaux de Normandie, s'élève à 1 874€ TTC.
 - ⇒ Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des présents ce devis.

VII Travaux forestiers

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux les différents travaux de coupe qui seront réalisés par l'ONF pour l'entretien des bois communaux :

- Route de Coqueréaumont, des frênes sont malades et doivent être abattus
- Route du Varat, des épicéas sont à nouveaux touchés par une attaque de scolytes et doivent être coupés pour éviter toute propagation.
- ⇒ Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des présents ces travaux.

VIII Attribution du fond de concours voirie (programme 2020) :

Les conseillers municipaux décident à l'unanimité des présents d'attribuer un fonds de concours à la Communauté de Communes Inter Caux Vexin afin de participer au financement du programme voirie pour l'année 2020. Ce financement s'élève à 25% du montant des dépenses HT soit :

- En fonctionnement : 650€ pour le coulis gravillonné de la rue du Mont Blanc
- En investissement : 5 600€ pour les travaux de réfection d'une partie de la rue du Varat (dans la continuité de ce qui a déjà été fait).

IX Remboursements des arrhes versées dans le cadre des locations de la Salle Polyvalente

Suite à la crise sanitaire COVID-19 et à l'interdiction de tous rassemblements, les locations de la Salle Polyvalente ont toutes été annulées. Monsieur le Maire propose que les arrhes versées pour les réservations soient remboursées aux locataires.

⇒ Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des présents cette proposition.

X Révision exceptionnelle des tarifs cantine et garderie pour les mois de mai à juillet 2020 suite à la crise sanitaire

Vu le protocole sanitaire de réouverture de l'école communale mis en œuvre à compter du 11 mai 2020 jusqu'à la fin de l'année scolaire soit le 3 juillet 2020,

Vu les modifications apportées aux horaires des services périscolaires et à leur organisation,

Monsieur le Maire propose les modifications suivantes :

	Du 1 ^{er} septembre 2019 au 10 mai 2020	Du 11 mai au 3 juillet 2020
Horaires de la garderie du matin Tarif appliqué Tarif appliqué 3 ^{ème} enfant et +	7h30-8h30 1,80€ 1,25€	8h-8h30 Tarif unique : 1,50€
Horaires de la garderie du soir Tarif appliqué de 16h30 à 17h30 Tarif appliqué 3 ^{ème} enfant et + Tarif appliqué de 17h30 à 18h30 Tarif appliqué 3 ^{ème} enfant et +	16h30 – 18h30 2,50€ 1,75€ 3,50€ 2,45€	16h30-18h00 Tarif unique : 2,50€
Droit inscription garderie (annuel)	10,00€ par enfant	10,00€ par enfant
Tarif appliqué repas cantine Tarif appliqué 3 ^{ème} enfant et + Tarif appliqué enfant déjeunant à la cantine mais non inscrit	3,45€ 2,40€ 7,50€	Tarif unique : 3,45€ 7,50€

⇒ Les conseillers municipaux valident ces modifications à l'unanimité des présents.

XI Convention entre la commune de Saint-Georges-sur-Fontaine et le Département de Seine- Maritime pour les transports scolaires

Auparavant, notre commune participait à hauteur de 40€ aux frais versés par les familles pour le transport scolaire de leur(s) enfant(s) uniquement s'il(s) étai(en)t inscrit(s) au collège Lucie Aubrac d'Isneauville. Dorénavant, il n'est plus possible de désigner un collège en particulier : la commune se doit de participer à ces frais, quel que soit le collège fréquenté, à la condition que l'enfant utilise les transports proposés par le Département.

⇒ Les membres du Conseil Municipal valide à l'unanimité des présents cette convention.